

Atelier 1 : « Vieillissement des personnes en situation de handicap » Forum Ville inclusive, ville pour tous, 16 mars 2017

Anne-Marie Kervern
Adjointe au Maire
Droits et citoyenneté des personnes en situation de handicap

Bonjour

Pour ouvrir cet atelier, je vous propose de témoigner d'une situation, telle que je l'ai vécue. Et puis je vous laisserai entrer dans le vif du sujet, avec votre propre approche.

Première question

En mars 2014, lorsque j'ai pris mes fonctions d'Adjointe au maire de Brest en charge des droits et citoyenneté des personnes en situation de handicap, j'ai été frappée de constater que les premières questions qui m'ont été posées par les associations, les institutions, les familles concernaient cette question du vieillissement.

Dès le premier mois, alors que j'étais en phase d'écoute, j'ai ressenti **tension et anxiété** : celle des familles, des parents âgés, des frères et sœurs, des aidants dont la vie se modifie avec la prise de nouvelles responsabilités. Dans la relation avec les familles, j'ai compris que le vieillissement et la retraite étaient vécus comme rupture, changement radical, et non dans la continuité d'un parcours de vie.

Vieillissement de la population

Comme tous les élus, j'étais sensibilisée à la question du vieillissement puisque l'allongement global de la durée de vie est un phénomène de société qui nous concerne tous. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle notre municipalité développe une politique publique autour du bien vieillir. Les chiffres sont clairs :

- * 1 français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035.
- * 61 % des déficients visuels par exemple sont des personnes âgées de plus de 60 ans.
- * La déficience auditive progresse de 65% après 65 ans.

Par ailleurs, au sein de la population globale, l'espérance de vie des personnes en situation de handicap a augmenté de manière remarquable. De ce fait, un grand nombre d'adultes sont concernés par la problématique du vieillissement. On évalue à environ 2 millions les personnes de plus de 60 ans, concernées par le handicap. Et c'est une problématique nouvelle dans le champ de la gérontologie et de la vie sociale.

Des politiques publiques peu lisibles

Dès avril 2014 j'ai découvert une première difficulté, c'est que le vieillissement des personnes en situation de handicap est un phénomène assez peu étudié, plutôt mal

connu et difficile à quantifier, pratiquement pas anticipé, ce qui explique que les politiques publiques soient peu lisibles.

En effet, la politique du vieillissement et politique du handicap ont été construites en parallèle. Et les parallèles ne se rencontrent pas. Sans volontarisme, il n'y a pas de rencontre possible. Comment croiser des logiques parallèles ?

Pour le faire, il faut sortir des habitudes et des cadres existants, travailler différemment, en transversalité, construire des réponses nouvelles, hors normes...

Inclure dans une politique commune

A ce stade, je me suis demandé comment on allait replacer la personne vieillissante, en situation de handicap, au cœur de la réflexion, et dans une politique ordinaire du vieillissement dans la ville.

J'avais le point de vue des familles, des aidants, des responsables d'associations, des professionnels, mais il me manquait le point de vue des personnes concernées. J'ai donc rencontré des usagers d'ESAT qui approchaient de l'âge de la retraite. La plupart d'entre eux exprimaient moins d'inquiétude que leurs familles, mais ils exprimaient quand même la peur de l'inconnu, la perte des repères et des liens au sein de l'ESAT, la crainte des journées vidées d'activités...et puis une crainte à laquelle je n'avais pas pensé : la perte du statut social de « personne qui travaille »...et cette crainte-là, elle est commune à tous les retraités.

Politiques globalisantes

En regardant autour de moi, j'ai constaté aussi que nos structures municipales ou associatives généralistes mènent des politiques globalisantes supposées être plus égalitaires. Ces structures privilégient ce qui est commun à tous au détriment de ce qui est particulier.

Or l'égalité, ce n'est pas l'homogénéité. Une société d'égaux c'est justement le contraire d'une société de semblables. J'ai donc dû constater que les conditions n'étaient pas réunies pour l'accès de tous à l'offre de biens, de services et d'activités, puisque ces politiques qui s'adressent à tous, indifféremment, évacuent la singularité. Dans l'esprit, nous étions loin de structures inclusives.

Merci à l'ARESAT

Alors que je mesurais l'écart entre l'existant et les réponses apportées, sur le terrain, à la question du vieillissement l'ARESAT a fait la proposition de réunir de nombreux acteurs du territoire autour du sujet : « *Il y a une vie après l'ESAT* ». Une vie après l'ESAT, cela veut dire qu'il y a une vie après le travail, et que cette vie après le travail, il faut l'enrichir, car on vieillit comme on a vécu sa vie active.

Une vie après l'ESAT, cela veut dire qu'à la cessation d'activité, il n'y a pas rupture, mais continuité du projet personnel.

La démarche est maintenant bien lancée. J'ai eu le plaisir de constater que les personnes concernées ne se contentaient pas de répondre à une offre, mais voulaient aussi être actrices et acteurs de cette offre.

Je vais vous laisser travailler, mais en lien avec les collègues en charge de la politique vieillesse, je m'engage à mettre en œuvre une gestion de l'environnement dans un souci de bien être, tel que vous l'aurez défini.

La démarche de la Ville de Brest

- identifier la multiplicité des acteurs : usagers des ESAT, professionnels des établissements, professionnels du CLIC, associations du secteur socio culturel, services municipaux des sports, de la culture, ceux qui travaillent sur la mobilité et les déplacements dans la ville...tous ceux qui ont la possibilité d'améliorer leur pratique en vue de développer l'autonomie des personnes
- les faire travailler ensemble, décroiser les pratiques
- Faire évoluer les pratiques d'accueil
- Identifier les entraves à la participation
- chercher à modifier le regard et les représentations dans les structures dites ordinaires
- se garder des réponses stéréotypées et se souvenir qu'il y a une complexité de situations et donc une diversité de réponses
- privilégier l'innovation sociale

Le but est évidemment :

- d'éviter les ruptures brutales
- de prévenir les risques d'isolement, voire d'exclusion,
- de maintenir l'estime de soi et ses acquis de l'ESAT
- de maintenir des liens et une utilité sociale
- de répondre à un besoin naturel de perspectives d'avenir
- apporter un soutien aux aidants de proximité